

Les Hénokiens, 86 siècles d'existence !

Ce club regroupe 33 sociétés familiales d'Europe et d'Asie qui ont 200 ans au moins.

Sa présidente était à Bruxelles... pour faire connaître son association.

Elles sont au nombre de 33, présentes en Europe et au Japon, actives dans des secteurs d'activités très différents et toutes âgées de 200 ans au moins. Elles? Ce sont les Hénokiens (*), une association d'entreprises familiales qui représentent ensemble plus de 86 siècles d'existence. Le membre le plus ancien est japonais, il s'agit de la famille Hoshi qui est à la tête de la plus ancienne auberge nipponne, bâtie en 718.

Fondée en 1981 par un descendant de Marie Brizard (créatrice de l'anisette), l'association qui ne compte pas de Belges en son sein, est venue, pour la 1^{er} fois, cette semaine, à Bruxelles, se faire connaître. La présidente des Hénokiens, l'Italienne Pina Amarelli, était invitée par ING Belgique, jeudi soir, à donner une conférence sur le thème de la pérennité du contrôle familial dans les entreprises. *«Après les scandales financiers aux Etats-Unis et, plus près de chez nous, l'affaire Parmalat, la stabilité des entreprises familiales est un facteur de tranquillité pour l'économie global»*, a-t-elle déclaré devant un parterre de dirigeants (128) d'entreprises familiales belges.

« Il faut beaucoup de courage pour résister pendant deux siècles, en gardant le contrôle familial. Par notre existence, nous voulons témoigner de l'esprit d'adaptation des entreprises anciennes et prouver qu'elles peuvent trouver un juste équilibre entre tradition et innovation » a poursuivi la présidente des Hénokiens.

Pas un club d'affaires

Quel est le but de cette association, qui se présente comme *« l'un des clubs les plus fermés. du monde »* ? *« Nous voulons créer des relations d'amitiés entre les entreprises familiales qui ont le même culte de l'entreprise familiale que nous et partager nos expériences communes, en matière de succession notamment »*, répond Pina Amarelli, dont la société familiale fabrique de la réglisse depuis 1731.

L'association, qui se défend d'être un club d'affaires, est à la recherche de nouveaux membres. Mais pour devenir membre aux côtés des sociétés Louis Latour (vin) et autres Viellard, Migeon & cie (fabricant d'hameçons et fixations), il faut répondre obligatoirement à quatre critères : avoir au moins 200 ans ; il faut qu'un membre de la famille du fondateur soit à la Direction générale ou au conseil d'administration; 50 pc au moins du capital doit être détenu par la famille; et, last but not least, afficher une bonne santé financière. *« Nous sommes très stricts, nous demandons des preuves (des archives, des documents historiques, etc.). Nous avons déjà souvent refusé des candidats »*, nous a précisé la présidente. La cotisation annuelle varie, en fonction de la taille de l'entreprise entre 2500 et 4000 euros.

Les Hénokiens ont profité de leur première visite dans la capitale belge pour rencontrer les autorités européennes. *"Nous sommes venus donner un message d'espoir en montrant que l'on pouvait encore réussir dans le monde de l'entreprise. Nous voulons promouvoir l'image et le patrimoine des entreprises familiales en Europe »*, précise Pina Amarelli qui est aussi venue prêcher pour sa chapelle en demandant un régime fiscal (en matière de droits de successions) *« plus favorable pour les entreprises familiales qui innovent »*.

D'Ieteren candidat

Et en Belgique, y a-t-il des "Hénokiens" en puissance ?

« Nous avons rencontré la famille D'Ieteren qui fêtera son 200e anniversaire en 2005. Elle est intéressée mais elle doit à présent préparer un dossier complet », précise la présidente. Il pourrait y avoir d'autres candidats. D'après Joseph Lievens, administrateur-délégué de l'Institut belge de l'entreprise familiale, présent aussi à la conférence d'ING, 69 pc des sociétés belges sont, en effet, des entreprises familiales qui réalisent 50 pc du produit national brut. Mais rares sont celles qui sont bicentennaires.

(*) Le nom des Hénokiens vient d'Henok, l'un des plus grande patriarches de La Bible qui vécut 365 années et qui fut enlevé dans les cieux, sans mourir d'une manière terrestre. Web <http://www.henokiens.com>

Sandrine Vandendooren

Source : LA LIBRE BELIQUE
Du Samedi 27 et Dimanche 28 mars 2004